

MON COMPORTEMENT EN TANT QU'APPRENTI

Vous êtes certainement conscients que dans toute organisation humaine des "Règles de comportement" sont à observer. Comme le code de la route pour les véhicules, elles garantissent la bonne marche de la société et surtout l'égalité entre toutes les personnes responsables qui en font partie.

Mes comportements dans les situations suivantes :

Retard :

Je le justifie immédiatement à mon professeur.

Absence :

J'envoie, dans les 14 jours, une lettre justificative **à mon professeur de classe** selon le modèle étudié aux cours ; je demande la signature de mon formateur en entreprise et de mon représentant légal. **Les périodes sans cours** (vacances, cours interentreprises, ...) ne prolongent pas le délai de 14 jours.

Demande de congé :

Je la présente par écrit, **10 jours à l'avance**, avec indication du motif et signatures de mon formateur en entreprise et de mon représentant légal. J'adresse cette lettre au doyen de ma section.

Service militaire/protection civile : joindre l'ordre de marche à votre demande de congé.

Activité Jeunesse et Sport : joindre la convocation à votre demande de congé.

Les demandes de congé ayant pour motifs : rendez-vous médicaux, examens de conduite, expertise de véhicules sont, en principe, refusées.

Vacances :

Je les fais coïncider avec celles de l'Ecole ; sinon, je viens aux cours normalement.

Changement d'adresse :

Je communique immédiatement au secrétariat ma nouvelle adresse personnelle ou professionnelle.